



CRIMINALITÉ URBAINE

La Force publique et la justice interpellées

Les présidents des deux chambres du Parlement, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, alertent les pouvoirs publics sur la nécessité de créer les conditions pour faire reculer la criminalité dans les grandes villes congolaises. Ils s'exprimaient ainsi à l'ouverture de la session budgétaire, le 15 octobre.

De son côté, le président de la Cour suprême, Henri Bouka, s'adressant aux magistrats, a affirmé que certaines personnes justifient l'impunité dont bénéficient les criminels par la lenteur de la justice dans le traitement des dossiers en sa possession et l'absence d'exemplarité dans l'application des peines.

Page 4



Un groupe de bébés noirs interpellés par la force publique dans le cadre de l'opération «Esprit ya ba démons»/Adiac

BONNE GOUVERNANCE

Le Fige appelle à relever les défis de la transparence



La photo de famille/Adiac

Les travaux de la 8^e assemblée générale couplés au 9^e colloque international du Forum des inspections générales d'Etat d'Afrique (Fige) se sont ouverts, hier à Brazzaville, par un appel à la transparence dans la gestion des affaires publiques en Afrique. Ces assises qui se tiennent sur le thème « Les institu-

tions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance » se fixent comme objectifs de redynamiser cette organisation panafricaine dans son rôle de contrôle de l'ordre administratif et de la mise en œuvre des normes requises en matière de transparence.

Page 3

COP 27

La Fondation Brazzaville plaide pour un nouveau discours sur l'Afrique

Durant la préCOP 27 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, la vice-prime et le ministère de l'Environnement, du Développement durable de ce pays et la Fondation Brazzaville avaient lancé une consultation intuitive

« Changement climatique : l'Afrique des solutions ». La problématique sera au centre des débats de la COP 27 qui se tiendra du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Egypte. Selon les initiateurs, l'objectif de cette consultation

est de renforcer le plaidoyer et l'agenda africains pour cet événement et après celui-ci. Ce plaidoyer va permettre de déceler des éléments susceptibles d'écrire un nouveau discours sur l'Afrique.

Page 4

PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL

Les clubs congolais veulent voir clair



Les responsables de la société United world SA présentant leur vision à la Fécofoot et aux clubs/Adiac

Le souci de professionnaliser le championnat congolais a conduit le ministère des Sports à conclure un accord avec la société United World SA en vue de rehausser le niveau de la sélection nationale et d'améliorer les performances des clubs.

Bien que jugé bénéfique, ce projet ne semble pas du tout convaincre les gestionnaires des clubs qui souhaitent des échanges en per-

manence avec la société sur des aspects qui n'ont pas été bien clarifiés. « Nous avons envie que demain les stades se remplissent de nouveau, que nos clubs rayonnent au niveau continental et que l'équipe nationale retrouve ses couleurs. Mais ce n'est pas à n'importe quelle condition », a déclaré le président de l'AS Cheminots, Francky Loemba.

Page 16

ÉDITORIAL Académies

Page 2

ÉDITORIAL

Académies

Le temps d'apprentissage n'est pas fini pour le Congo qui ambitionne de retrouver la place qui était la sienne sur l'échiquier continental. Construire les résultats sur de fondations solides est un engagement noble en tenant compte de la logique selon laquelle les grands clubs de football n'ont pas été créés du jour au lendemain. Tout un processus doit être mis en place pour franchir un palier. La formation est incontestablement la clé de la réussite d'un projet à long terme.

Le football national a récolté de bons résultats lorsqu'a été créé le Centre national de formation de football (CNFF). En l'espace de deux ans, les Diables rouges ont remporté la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans et se sont montrés réguliers dans les compétitions à catégorie d'âge. Le CNFF étant devenu l'ombre de lui-même, la tendance s'est inversée car les forces d'hier sont devenues les faiblesses d'aujourd'hui. Conséquences : les équipes nationales se sont engouffrées dans le tunnel du néant.

Le protocole d'accord signé le 11 octobre entre le gouvernement et Basile-Boli Academy vise à relancer la machine. L'Académie veut investir dans le football mais aussi dans la formation scolaire des gamins de 14 à 18 ans détectés. Le but étant de les placer dans ce centre pour bénéficier d'un programme de haut niveau afin de favoriser leur intégration dans des clubs sportifs professionnels. La politique donnera à n'en point douter un coup de pouce au football congolais, surtout si le nouveau partenariat connaît le même succès qu'en Afrique de l'Ouest où plusieurs jeunes sont placés dans les grands centres européens tous les ans.

Dans le domaine de la formation, le gouvernement doit toujours travailler en intelligence avec son organe technique pour trouver des solutions idoines. Il faut à tout prix relancer le CNFF en mobilisant davantage les ressources pour soutenir la création des académies de football dans tous les départements du pays. Il a été prouvé que le pays regorge de nombreux jeunes talents, pas seulement dans les grandes villes. C'est en agissant ainsi que l'on peut poser les jalons de la renaissance du football congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le Congo et l'Algérie raffermissent leurs relations

Porteur d'une lettre de félicitations du président de l'Assemblée populaire nationale d'Algérie, Ibrahim Boughali, à son homologue congolais, Isidore Mvouba, le diplomate algérien en poste à Brazzaville, Larbi El Hadj Ali, a échangé avec lui le 18 octobre.



Larbi El Hadj Ali reçu par Isidore Mvouba/Sylvestre Nkouka

La République du Congo et l'Algérie viennent d'entamer respectivement une nouvelle législature. Ibrahim Boughali, dans sa lettre, a rassuré son homologue, Isidore Mvouba, de sa disponibilité de travailler avec l'Assemblée nationale du Congo pour le développement et le raffermissent des relations parlementaires entre les deux institutions. « C'est l'occasion de consolider la coopération existant entre les deux Assemblées nationales, d'exprimer une volonté de la poursuivre, que ce soit au niveau bilatéral, régional, au niveau du Parlement africain et au niveau des autres institutions parlementaires internationales. C'est le sens de ce message que j'ai transmis au président de l'Assemblée nationale du Congo », a expliqué Larbi El Hadj Ali à

sa sortie d'audience. En effet, la République algérienne démocratique et populaire entend élargir sa coopération avec le Congo dans les domaines économique, culturel et commercial en sus des relations politiques. « La diplomatie parlementaire occupe une place importante dans l'action externe des Etats, c'est dans cette optique que nous voulons développer la relation entre les deux pays. Cette rencontre était une occasion d'examiner, avec le président de l'Assemblée nationale, les voies et moyens de développer cette coopération afin de permettre aux Assemblées nationales des deux pays de contribuer à la consolidation de nos relations », a conclu l'ambassadeur d'Algérie au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BONNE GOUVERNANCE

Les inspecteurs d'État appelés à relever la barre de la transparence

Le neuvième colloque du Forum des inspections générales d'États d'Afrique et institutions assimilées (Fige) s'est ouvert le 19 octobre à Brazzaville, couplé avec la huitième assemblée générale de l'organisation. Les participants vont tenter de proposer les pistes de solution pour atteindre les objectifs de transparence et de performance du secteur public.

La réunion des inspecteurs généraux d'États africains est la première rencontre du genre depuis 2018, en raison de la pandémie de covid-19 ; les assises du Fige se tenant tous les deux ans. Durant trois jours, les contrôleurs publics vont plancher sur les moyens de redynamiser cette organisation panafricaine, dont l'examen des rapports financiers de l'organisation, le manuel de procédure, la révision du règlement intérieur, le renouvellement des instances dirigeantes du Fige, etc.

« Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de bonne gouvernance » est le thème de l'édition 2022 du Fige qui se veut un cadre de réflexion évaluative et prospective en matière de gestion publique. Le Fige entend ainsi contribuer au développement et à la mise en œuvre des normes professionnelles, en ce qui concerne les pratiques des métiers d'inspection, d'investigation, d'audit et d'évaluation adaptées aux enjeux de la bonne gouvernance.

Les assises de Brazzaville constituent une étape importante dans la recherche de performance du



secteur public en République du Congo, comme dans le reste du continent, a estimé Germain Kiamba, le contrôleur général d'État du Congo. « Le Fige se réunit au Congo, avec l'ambition de préserver les acquis à l'instar de l'Institut chargé de renforcement des capacités techniques des auditeurs africains. La réu-

nion vise aussi à soutenir la dynamique de l'organisation quant à l'amélioration des méthodes de contrôle et de vérification des inspections générales d'État d'Afrique et des institutions assimilées », a-t-il déclaré.

Parmi ces principes que prône le Fige figurent en bonne place l'État de droit, de transparence,

Les participants à l'ouverture des assises Adiac

d'accès à l'information, de redevabilité, de responsabilité, de bonne gestion financière, d'efficacité, d'efficience... Le Fige doit pouvoir s'adapter aux normes et standards internationaux, d'après le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en vue d'aider les États membres à améliorer la gestion financière, à multiplier

les missions de contrôle auprès des administrations publiques, à atteindre les objectifs de transparence et de performance du secteur public.

« En choisissant ce thème : "Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance", vous avez touché du doigt les grandes préoccupations des gouvernements africains. En effet, la bonne gouvernance n'est pas une option, elle est une exigence. Elle permet d'avoir une administration performante et un service public de qualité au service des citoyens. La généralisation de la notion de gouvernance permet de surmonter de nombreux défis, en évitant tout abus ou dérive », a signifié le Premier ministre congolais.

Il a alors insisté sur la notion de responsabilité qui demeure un cadre de sécurité et de redevabilité des commis de l'État. La responsabilité conduit, a-t-il ajouté, à la réédition des comptes essentielles pour l'évaluation des actes posés pour l'efficacité des actions publiques.

Fiacre Kombo

Un numéro vert mis à la disposition du public

Le numéro vert 47 48 a été présenté au public, le 18 octobre, à l'ouverture de la deuxième session ordinaire de la Commission nationale de transparence et responsabilité (CNTR) dans la gestion des finances publiques pour la dénonciation de tout acte frauduleux. Il est actuellement en implémentation auprès des principales sociétés privées de téléphonie mobile.



Joseph Mana Fouafoua entouré d'Alphonse Oko et d'un autre membre de la CNTR/Adiac

Se déroulant du 17 au 27 octobre, la deuxième session de la CNTR permettra aux participants de mettre un accent sur plusieurs thématiques. Il s'agit, entre autres, de la poursuite des objectifs fixés dans les recommandations émises lors de la première session ; de l'examen et la consolidation du projet d'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel avec le Projet des réformes intégrées du secteur public ; la

mise en œuvre opérationnelle du plan de communication de la CNTR. Il s'agira aussi de poursuivre les missions d'enquêtes diagnostiques de terrain en portant l'action sur les organisations du portefeuille public de l'État ; l'observation des critères bloquants du basculement du mode de budget des moyens en budget programme en lien avec les ministères en charge des Finances et du Budget.

Dans le cadre des réformes des finances publiques, le Congo a fixé, dans son agenda 2024, le basculement du système actuel de budget des moyens vers le budget programme ou gestion axée sur les résultats. Dans cette perspective, la CNTR entend se doter d'un plan stratégique sur la période 2023-2027. Le but étant d'accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de l'enjeu 4 du plan stratégique

gouvernemental visant une gestion fondée sur l'efficacité et la transparence. C'est ainsi que l'institution a élaboré, avec l'appui d'un expert en finances publiques, des termes de référence dont la mise en œuvre vise à mutualiser les efforts et à créer des passerelles entre les différentes institutions nationales de contrôle des finances publiques.

« L'amélioration de la gestion des finances publiques est une exigence permanente des responsables des administrations publiques en charge de la gestion des ressources publiques, des dons et des concours extérieurs. Les gestionnaires publics sont astreints à l'obligation de transparence et de redevabilité », a rappelé le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, précisant que plusieurs cadres des administrations publiques considèrent à tort la

CNTR comme un redoutable adversaire.

Le rapporteur-trésorier de la CNTR, Alphonse Oko, de son côté, a indiqué que le Congo s'est résolument engagé à relever deux défis majeurs, notamment l'amélioration de la qualité du service public par la construction des infrastructures économiques et sociales ainsi que le renforcement de la gouvernance financière à travers une gestion des finances publiques respectable des principes de transparence et de redevabilité. « La finalité de toute action publique est le bien-être de la population. Les actions publiques sont mises en œuvre à travers le budget, le cadre d'opérationnalisation par excellence des politiques publiques. Il en résulte que la CNTR doit rester transparente pour exiger des autres la clarté », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

CRIMINALITÉ

La force publique et la justice interpellées

Cela fait déjà des années que Brazzaville, Pointe-Noire et autres villes congolaises font face à la recrudescence du grand banditisme. Un phénomène inquiétant dont les auteurs sont des jeunes délinquants désœuvrés qui menacent, tuent et apeurent la population, mettant en cause la paix sociale. La force publique et les services judiciaires sont appelés à relever le défi pour garantir la quiétude générale.

Depuis bien des années, que ce soit dans la ville capitale, à Pointe-Noire ou dans d'autres villes et localités du pays, la population vit la peur au ventre, à cause des groupes de gangs appelés « Bébés noirs ou Kulunas ». Ces hors-la-loi écument les cités et mettent en péril l'ordre public et la quiétude des citoyens.

Dans ces zones, de jour comme de nuit, ces jeunes gangsters, réunis au sein des écuries dénommées « américains ou arabes », bien connues de tous, braquent, volent, violent et tuent à souhait sur leur passage, sans souvent être inquiétés.

Pour lutter efficacement contre ce banditisme urbain, le gouvernement multiplie des initiatives, à travers les forces de sécurité, mais qui se révèlent souvent infructueuses. Il a lancé récemment une opération spéciale conjointe menée par les éléments de la police et de la gendarmerie nationale. Lancée le 31 août dernier, cette opération dénommée « Esprit ya ba démons » visait à intensifier la traque de ces bandits. A son lancement, près de 600 jeunes délinquants avaient déjà été interpellés en deux semaines. Une

prompte réaction des services de l'ordre qui avait suscité l'espoir d'une nouvelle vie sociale en paix et sans agressivité dans les quartiers populaires.

Aujourd'hui, bien qu'en baisse constante, le grand banditisme est encore loin d'être jugulé à travers le pays. Ce qui interpelle à plus d'un titre les Congolais. C'est le cas des présidents des deux chambres du Parlement qui ont, à l'ouverture de leurs sessions budgétaires respectives, alerté les autorités quant à l'ampleur que prend ce phénomène dans le pays.

« *Le Congo est réputé d'être havre de paix à l'intérieur duquel les habitants jouissent habituellement de la liberté de circulation, de parole et mènent la vie en toute quiétude. Les phénomènes de nature à semer la psychose chez les paisibles citoyens, qui semblent prendre corps ces derniers temps sur notre territoire, sont à condamner et à combattre avec toute fermeté. La force publique et la justice sont mises au défi pour prouver leur efficacité, en veillant à ce que la paix ne soit plus jamais troublée* », déclarait Pierre Ngolo, président du Sénat.



Un groupe de bébés noirs interpellés lors de l'opération « Esprit ya ba démons »/Adiac

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, de son côté, estimait que les habitants des grandes villes du pays étaient « quotidiennement hantés et troublés par cette sorte de réchauffement criminel ». « *C'est pourquoi, le gouvernement se doit d'élaborer des stratégies de choc, pour neutraliser ce phénomène néfaste qui écume nos cités et sème çà et là peur et désolation* », exhortait-il.

Quelques jours auparavant, le

premier président de la Cour suprême montait au créneau lors d'une rencontre avec les jeunes avocats exerçant à Brazzaville, pour interpellier tous les professionnels du droit sur ce phénomène. Selon Henri Bouka, il appartient aux magistrats, avocats et autres professionnels du droit de vaincre le grand banditisme par une action judiciaire plus vigoureuse, en adéquation avec les lois de la République. Certaines personnes disent, avait-il souligné, que l'impunité

des kulunas est de la faute de la justice qui ne juge pas vite, qui ne se montre pas éminemment dissuasive par l'exemplarité des peines prononcées. « *C'est ensemble que nous allons imposer à tous la prééminence du droit, le règne de la justice... C'est par la pertinence du travail, par l'acharnement au travail que nous briserons les nouvelles formes de violences exprimées ici et là par des Kulunas impunis* », estimait-il.

**Firmin Oyé
et Parfait Wilfried Douniama**

COP 27

La Fondation Brazzaville plaide pour un nouveau discours sur l'Afrique

Durant la préCOP 27 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, la vice-primature et le ministère de l'Environnement, du Développement durable de ce pays et la Fondation Brazzaville avaient lancé une consultation intitulée « Changement climatique : l'Afrique des solutions ».

La problématique sera au centre des débats de la COP 27 qui se tiendra du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Egypte. Selon les initiateurs, l'objectif de cette consultation est de renforcer le plaidoyer et l'agenda africains pour cet événement et après celui-ci. Ce plaidoyer va permettre de déceler des éléments susceptibles d'écrire un nouveau discours sur l'Afrique.

Les orientations portent sur la réponse de l'Afrique aux enjeux planétaires relatifs aux changements climatiques et une approche du développement. Les résultats de cette consultation révèlent plusieurs consensus concernant les effets du changement climatique dans

le quotidien de la population, notamment le dérèglement des saisons et leur impact sur l'agriculture, par exemple.

En effet, durant la COP 27, la Fondation Brazzaville s'appuiera sur ces orientations pour approfondir la consultation. Jouissant du statut d'observateur au Comité des Parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, elle jouera pleinement son rôle de médiatrice en tant qu'acteur diplomatique de la société civile.

Il s'agira notamment de nourrir une collaboration multipartite à l'échelle continentale visant à renforcer la bancabilité des projets de développement durable portés par les acteurs



africains, et de concevoir des programmes de renforcement des compétences pour les faire aboutir.

La prochaine COP 27 de novembre prochain revêt un intérêt particulier pour l'Afrique, puisqu'en accord avec la présidence tournante des COP entre les cinq groupes régionaux, c'était le tour d'un pays africain d'être le pays hôte. La dernière conférence qui avait eu lieu sur le continent en 2016 s'était tenue au Maroc. Au cours de ces retrouvailles, la Fondation Brazzaville avait partagé les résultats de la pré-étude pour la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Six ans plus tard, des actions ambitieuses d'atténuation et d'adaptation sont attendues, notamment pour les pays en voie de développement particulièrement vulnérables aux ef-

fets du changement climatique. La conférence de Charm el-Cheikh constitue une opportunité de renverser le rapport de force dans le dialogue Nord-Sud et d'exposer les solutions africaines aux enjeux climatiques. La Fondation Brazzaville est une organisation non gouvernementale indépendante. Elle promeut et soutient des initiatives africaines dans les domaines de la résolution des conflits internationaux ou nationaux ; la lutte contre les faux médicaments et la protection de l'environnement. Elle a été l'initiatrice du Fonds bleu pour le Bassin du Congo avec la République du Congo et le Royaume du Maroc, en 2016.

Roger Ngombé

EDUCATION

Une méthode de suivi de la distribution gratuite des manuels scolaires

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, avec le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Prased) ont mis en place un mécanisme permettant de s'assurer que les élèves reçoivent gratuitement, comme prévu, les nouveaux manuels scolaires.

« Les responsables des établissements scolaires signent des procès-verbaux de réception des manuels. Quand les élèves les reçoivent, à leur tour, ils signent des bordereaux de remise certifiant qu'ils les ont reçus gratuitement », a expliqué Virginie Judith Ibarra, responsable de suivi évaluation du Prased. Des propos tenus lors de la remise des nouveaux manuels scolaires et cahiers d'activités aux responsables des établissements scolaires de Brazzaville, il y a quelques jours.

Selon la responsable de suivi évaluation du Prased, d'ici à la fin de ce mois, tous les élèves sur toute l'étendue du territoire national devraient disposer des nouveaux manuels. « Ces manuels ne sont pas à vendre. Les parents ne doivent pas les



Les manuels scolaires ne sont pas à vendre/Adiac

acheter pour leurs enfants. C'est gratuit », a-t-elle insisté.

La distribution a connu un léger retard parce qu'il fallait attendre que les écoles finissent avec les transferts des élèves et avoir les effectifs exacts car les bénéficiaires sont ceux qui sont régulièrement inscrits.

En rappel, les nouveaux manuels scolaires gratuits mis à la disposition des élèves et enseignants (programmes éducatifs et guides pédagogiques) sont entrés en vigueur le 3 octobre de cette année, date de la rentrée des classes. Ils concernent les niveaux de CP1 et CP2 pour le cycle primaire, la 6e et la 5e pour le collège. Ce sont les contenus de mathématiques, de français, de sciences de la vie et de la terre qui ont été réaménagés.

Rominique Makaya

DONATION

Des kits scolaires et un internat pour les élèves autochtones

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko, qui œuvre depuis dix ans pour la scolarisation des enfants autochtones du département de la Lékoumou, a fait un don de kits scolaires, de vêtements, de vivres, de boîtes de craies et autres produits de première nécessité aux élèves autochtones du village Ibonga, dans le district de Mokeko, ainsi qu'à leurs parents. Elle construit un internat dans le département de la Lékoumou, pour lycéens autochtones.

L'ONG Espace Opoko a mené des campagnes de sensibilisation dans plusieurs communautés autochtones du pays pour leur parler de l'importance de l'éducation scolaire. Cette année, elle a élargi son champ d'action dans la Sangha, en prenant en charge les élèves autochtones du village Ibonga, dans le district de Mokeko. L'organisation a réussi à convaincre plusieurs parents à envoyer cette année leurs enfants à l'école. Conduite par sa représentante à Brazzaville, Vanessa Nzouba, l'ONG a distribué gratuitement des kits scolaires et des vêtements pour que ces enfants se présentent propres à l'école et dans la société. Elle a aussi distribué des vivres et quelques produits de première nécessité comme du sel, des allumettes, des savons aux parents qui ont des enfants à l'école. S'agissant de ces écoles, il leur a été offert un don de plusieurs boîtes de craies.

Cette vaste campagne n'a pas servi qu'à distribuer des kits scolaires car, elle a permis également à Vanessa Nzouba de s'entretenir avec les femmes autochtones pour leur par-

ler de l'hygiène menstruelle. Ces dernières se sont saisies de l'opportunité pour s'exprimer à cœur ouvert, en soulignant les différents problèmes qu'elles ont autour de cette question comme les infections liées à une mauvaise hygiène corporelle. A la suite des différentes rencontres avec les femmes, des lots de serviettes hygiéniques leur ont été distribués. Au sortir de ces rencontres, l'ONG a ainsi décidé d'ajouter l'hygiène corporelle sur la liste de ses opérations en faveur des femmes autochtones dans son plan d'action 2022-2023.

Un internat pour recevoir et soutenir les lycéens autochtones

Depuis janvier dernier, Espace Opoko avait lancé à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, la construction du premier internat scolaire pour lycéens autochtones dans le pays. Le premier bâtiment de trois appartements étant achevé, l'organisation a reçu cette année trois lycéens autochtones supplémentaires venus de Madingou, Mayeye et Zanaga. Pour cette année



La distribution des kits dans la communauté autochtone de Lefoutou/DR

académique 2022-2023, l'effectif des enfants autochtones à l'université va passer de sept à neuf avec l'admission au baccalauréat d'un élève de Bambara et d'une fille autochtone venue du district de Komono, dans la Lékoumou. A cet effet, Espace Opoko, par le biais de son chargé à la communication, Jesse Alex Ndzoyi-Nzambi, a lancé un appel au gouvernement et aux organismes internationaux afin de poursuivre avec efficacité ses activités qui donnent la chance à plusieurs enfants autochtones d'avoir accès à l'école. « Nous

aimerions voir; cette année, l'application de la loi n°5-2021 du 25 février 2021 portant promotion et protection des droits des peuples autochtones. Nous avons vraiment besoin d'aide pour payer les enseignants bénévoles, les assurances scolaires, la nutrition, la santé et le logement des étudiants, sans oublier le fonctionnement de l'Internat », a laissé entendre l'ONG.

Pour le président fondateur d'Espace Opoko, Averty Ndzoyi, une fois la construction de cet internat terminée,

il va accueillir tous les lycéens autochtones du pays qui auront leur Brevet d'études du premier cycle et qui ne pourront pas s'installer dans les grands centres pour avoir accès au lycée. « C'est un projet à envergure nationale qui permettra de mettre ensemble les futurs cadres autochtones du pays afin qu'ils puissent s'appuyer sur les autres pour sortir de la pauvreté générationnelle dont ils sont victimes depuis des siècles », a fait savoir Averty Ndzoyi.

Bruno Okokana

EDUCATION NON FORMELLE

Des efforts pour la rescolarisation des adultes

Visitant les centres de rescolarisation de Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a indiqué que le gouvernement joue sa partition pour garantir l'accès à l'éducation pour tous.

« Il est de notre responsabilité d'aider les adultes non scolarisés et les enfants en décrochage scolaire de renouer avec le chemin de l'école car, il n'est jamais trop tard pour apprendre », a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, lors de sa descente dans les centres de rescolarisation de la capitale pour s'assurer de l'effectivité de la rentrée andrago-pédagogique. Pour le ministre, il faut permettre à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour la réussite socio-professionnelle.

Le centre de rescolarisation Mama-Elombé, dans



Le ministre s'adressant aux élèves rescolarisés/Adiac

« Il est de notre responsabilité d'aider les adultes non scolarisés et les enfants en décrochage scolaire de renouer avec le chemin de l'école car, il n'est jamais trop tard pour apprendre »

le cinquième arrondissement Ouenzé, accueille les adultes âgés de 20 ans désireux d'apprendre, selon Gladys Moussa, une enseignante qui y exerce. « Nous invitons ceux qui hésitent à venir pour élever leur niveau d'autant plus que les cours sont gratuits », a-t-elle exhorté. Il convient de rappeler que les efforts de rescolarisation des adultes sont une manière pour le Congo d'exécuter l'objectif de développement durable 4 des Nations unies. Lequel objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

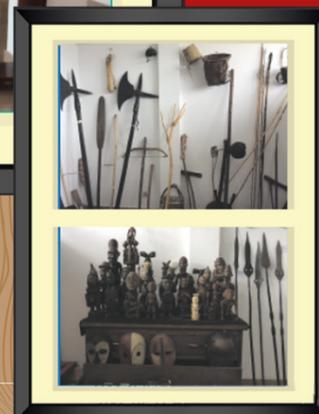
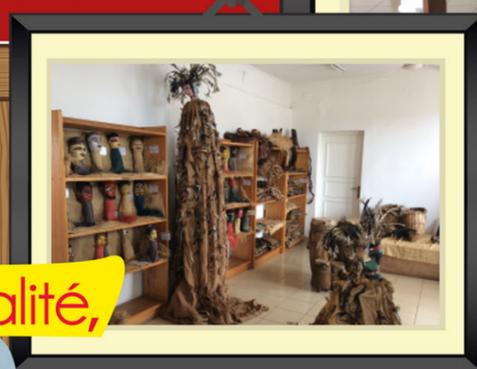
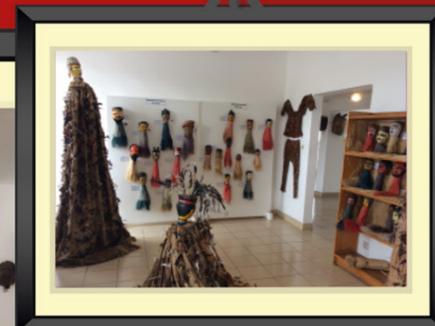
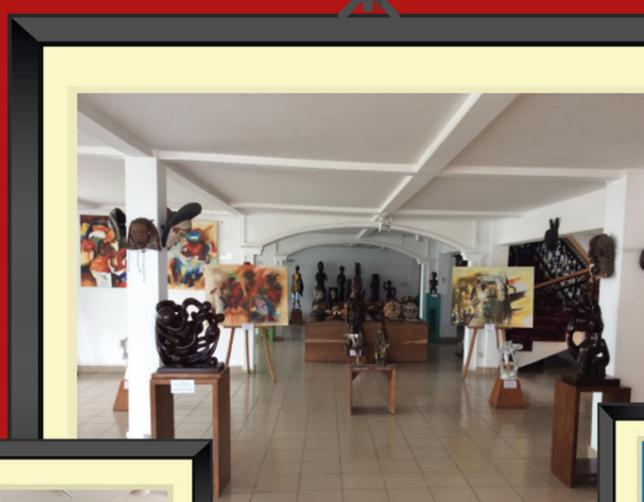
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MAROC-UE

Le vice-président exécutif de la Commission européenne du climat reçu par le chef du gouvernement

A Rabat, le chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, a reçu le vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire pour la politique d'action sur le climat, Frans Timmermans.

Frans Timmermans a été accueilli, à Rabat, par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Le vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire pour la politique d'action sur le climat est en visite au Royaume les 18 et 19 octobre, afin de signer le «Partenariat vert» entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, sur les questions de l'énergie, du climat et de l'environnement. Cette rencontre est l'occasion d'échanger les points de vue et d'aborder des moyens de consolider un partenariat stratégique entre le Maroc et l'UE, indique un communiqué.

Lors de cette rencontre, le chef du gouvernement marocain a estimé que l'activation du pacte «Partenariat vert» entre le Maroc et l'UE permettra d'exploiter toutes les opportunités qu'il offre en matière de sécurité énergétique, d'hydrogène vert, d'interconnexion ou concernant le gazoduc reliant l'Europe, le Maroc et le Nigeria. Il a aussi insisté sur l'importance de ce pacte, pour faire avancer le chantier de la transition énergétique auprès des deux partenaires, afin de préserver l'environnement et stimuler l'économie verte.

Le «Partenariat vert» est le premier pacte du genre à associer l'UE à un pays partenaire, et contribue à conférer une dynamique positive aux relations bilatérales et à relever les défis imposés par la conjoncture internationale difficile. Les deux parties avaient déjà fait état, en juin 2021, de leur volonté d'établir ce partenariat, afin de renforcer leur coopération, dans l'objectif de lutter contre les changements climatiques.

Noël Ndong



La poignée de mains après la signature du «Partenariat vert»/DR

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Des inondations déciment des vies et des terres cultivées

Des précipitations supérieures aux moyennes combinées à des inondations en Afrique de l'Ouest et centrale ont touché cinq millions de personnes dans dix-neuf pays de la région, faisant des centaines de victimes et bouleversant les moyens de subsistance, a alerté le Programme alimentaire mondial (PAM).

Des inondations, qui agissent comme un multiplicateur de misère, risquent d'aggraver une situation déjà préoccupante pour des millions de personnes, notamment des conflits et l'augmentation des prix alimentaires. « Les familles d'Afrique de l'Ouest ont déjà été poussées à bout dans le sillage des conflits, des retombées socio-économiques de la pandémie et de la flambée des prix alimentaires », a déclaré le directeur régional de l'Afrique de l'Ouest du PAM, Chris Nikoi. Dans de nombreux pays de la région, les prix des denrées alimentaires sont toujours en hausse par rapport à la moyenne sur cinq ans. C'est le cas du maïs, 106%, 78% et 42% respectivement au Ghana, au Niger et au Nigeria. Au Burkina Faso, les prix du sorgho ont augmenté de 85%; en Mauritanie, le blé a augmenté de 49%; en Sierra Leone, le riz importé a augmenté de 87%. La flambée des prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais, ne fait pas qu'aggraver la crise de la faim. Une situation qui attiserait des tensions socio-économiques, du fait que les gouver-



Crédit photo : © 2022 D.R.

nements peinent à répondre à la crise en raison du lourd fardeau de la dette et d'une marge de manœuvre budgétaire limitée. Si on s'en tient aux prévisions

météorologiques à court terme, il faut s'attendre à des précipitations saisonnières supérieures à la moyenne en Afrique de l'Ouest, avec un risque d'inonda-

tions affectant la population et augmentant les besoins humanitaires. Une confluence de calamités qui a déjà laissé 43 millions de personnes face à des niveaux

d'insécurité alimentaire de crise et d'urgence pendant la période de soudure de juin à août, selon le PAM. Certains pays ont connu une saison des pluies préoccupante. C'est le cas de la Centrafrique, du Tchad voisin et du Nigeria.

Entre-temps, le PAM a apporté une aide d'urgence de trois mois à 427 000 personnes victimes des inondations, notamment la Centrafrique, le Tchad, la Gambie, le Nigeria, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone. Le PAM fournit également une réponse post-inondation ciblant principalement les petits exploitants agricoles dont les cultures ont été détruites. Pour répondre aux besoins immédiats de la population touchée par des inondations, le PAM a ciblé 200 000 personnes à risque. Pour Chris Nikoi, « renforcer la résilience et promouvoir l'adaptation au climat est un élément essentiel pour anticiper les risques climatiques, restaurer les écosystèmes dégradés et protéger les communautés vulnérables contre l'impact des extrêmes climatiques ».

N.Nd.

« Renforcer la résilience et promouvoir l'adaptation au climat est un élément essentiel pour anticiper les risques climatiques, restaurer les écosystèmes dégradés et protéger les communautés vulnérables contre l'impact des extrêmes climatiques »

MÉDIAS

Des journalistes africains en formation en Russie

Quinze journalistes venus de différents pays d'Afrique dont le Congo suivent, du 17 au 21 octobre à Moscou, en Russie, une session de formation consacrée à des échanges et partages d'expériences sur des questions de coopération dans divers domaines et de relations médiatiques entre l'Afrique et la Russie.

Organisée par l'Agence internationale de presse et de radio Sptunik, la formation s'inscrit dans le cadre des activités du projet éducatif SputnikPro Africa session. Elle vise, entre autres, à développer la coopération internationale multidisciplinaire ainsi qu'à créer une plateforme efficace d'échanges entre les représentants de la jeune génération des pays étrangers, afin de renforcer la coopération entre les délégués des milieux sociopolitiques, commerciaux et scientifiques.

Pendant cinq jours, plusieurs thématiques seront développées, parmi lesquelles comment réaliser une vidéo d'actualité virale de l'Ouganda et du Ghana. Outre le renforcement des relations, cette formation aide aussi à la compréhension des médias russes. Elle consiste également à doter les journalistes des compétences nécessaires sur l'écriture journalistique, la production des contenus viraux de qualité et enfin la photographie journalistique.

Ces journalistes de différents médias, à savoir audiovisuels et presse écrite sont respectivement du Congo, du Cameroun, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie, de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, de l'Ethiopie, du Kenya,



La photo de famille des journalistes participants à la formation/DR

; les compétences rédactionnelles requises dans une agence de presse ; la photographie dans les médias modernes, comment faire des photos, comment

produire et promouvoir le contenu. « Pour la première fois depuis la fin de la pandémie, nous organisons une session SputnikPro

spécialisée en présentiel pour les journalistes d'Afrique. Il est réjouissant que les plus grands médias africains, avec des millions d'auditeurs, y prennent part.

De cette manière, nous rétablissons un dialogue médiatique direct à part entière entre la Russie et les pays africains», a indiqué Vasily Pushkov, directeur de la coopération internationale de l'Agence internationale de presse et de radio Sputnik.

La cheffe du département diplomatie publique de Rosstrudnichestvo, Ekaterina Torubarova, s'est de son côté réjouie de la tenue de ce programme qui, selon elle, se veut un canal d'échange pour le développement des liens entre les pays d'Afrique et la Russie. Notons que SputnikPro est un projet de l'Agence de presse internationale et de la radio Sputnik pour les journalistes, les étudiants des universités spécialisées, les attachés de presse et les responsables des médias, visant à partager l'expérience et à développer des liens professionnels avec des collègues étrangers.

Gloria Imelda Lossele

« Pour la première fois depuis la fin de la pandémie, nous organisons une session SputnikPro spécialisée en présentiel pour les journalistes d'Afrique. Il est réjouissant que les plus grands médias africains, avec des millions d'auditeurs, y prennent part. De cette manière, nous rétablissons un dialogue médiatique direct à part entière entre la Russie et les pays africains »,

Océan du Nord

OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI-KELLE & ETOUMBI-MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS

Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

Océan du Nord

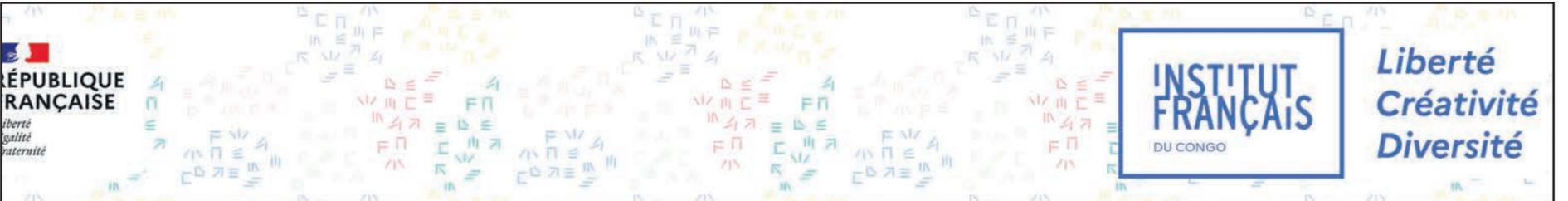
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances la disparition de leur grand-père, père, oncle et frère, Roger Prince Ngbwizhon Mobiloy, survenue le 8 octobre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°517 rue Mvouti à Ouenzé (rfce : Ecole Ngampo).

La date de l'inhumation est fixée au samedi 22 octobre 2022, au cimetière Bouka.



L'IFC OUVRE SES PORTES ! SAMEDI 22 OCTOBRE ! À PARTIR DE 10H00

Visites
Expositions
Ateliers
Conférence
Tombola
Projections

Journée
Portes Ouvertes
& CYCLE
LOUIS DE FUNÈS

ENTRÉE LIBRE



PÉTROLE

Le Soudan soutient la décision de l'Opep+ de réduire la production

Le Soudan a annoncé, mardi, son soutien à la récente décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés, collectivement appelés Opep+, de réduire la production de pétrole.

«Le ministère des Affaires étrangères a suivi les conséquences de la décision de l'Opep+ de réduire la production de pétrole, la campagne contre le Royaume d'Arabie saoudite et les tentatives de le tenir responsable des répercussions de la décision», a déclaré le ministère dans un communiqué, ajoutant : «Le Soudan, en tant que membre du groupe, souligne que la décision de réduire la production de pétrole a fait l'objet d'un consensus entre tous les Etats membres». Le ministère a également insisté sur le soutien du Soudan à la position saoudienne, selon laquelle la décision de l'Opep+ s'est fondée uniquement sur des considérations économiques visant à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés pétroliers, ainsi qu'à limiter la volatilité qui ne sert pas les intérêts des consommateurs et des producteurs.

L'Opep+ a annoncé, le 5 octobre, une réduction majeure de la production de deux millions de barils par jour à partir de novembre pour soutenir les prix du pétrole qui ont récemment chuté du fait des craintes de récession.

CAMEROUN

Les faux médicaments représentent entre 40 et 45% du marché pharmaceutique

Les faux médicaments représentent entre 40 et 45% du marché pharmaceutique du Cameroun, avec un chiffre d'affaires annuel estimé à environ 52 milliards F CFA (près de 77,3 millions de dollars américains), a déclaré, le 18 octobre, Franck Nana, président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens. Il s'agit d'une perte sèche pour le Trésor public, a déploré Franck Nana, invitant les autorités à accentuer la répression contre ce qu'il qualifiait de «médicaments de la mort» avec leur lot de conséquences sur la santé humaine.

Si le contrôle aux frontières s'avère idéal pour combattre les médicaments de la rue, l'efficacité de cette stratégie reste limitée en raison de porosité des frontières en Afrique, d'une manière générale, a expliqué le responsable.

MALI

L'envoyé de l'ONU constate des progrès dans la transition politique et le processus de paix

Le principal envoyé des Nations unies pour le Mali, El-Ghassim Wane, a déclaré le 18 octobre, que des progrès avaient été accomplis dans le processus de paix et la transition politique au Mali, mais qu'il restait préoccupé par la situation sécuritaire dans le pays.

A la suite de l'accord conclu, début juillet, entre le Mali et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest concernant le calendrier de la transition, des progrès notables ont été réalisés dans la préparation des élections, a indiqué El-Ghassim Wane au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) lors d'un briefing.

Après l'adoption de nouvelles lois électorales en juin, des mesures ont été prises pour créer une autorité

de gestion électorale unique, a-t-il déclaré.

Le mécanisme chargé de surveiller l'avancement des réformes politiques et électorales, qui réunit la partie malienne et les partenaires multilatéraux concernés, est désormais opérationnel tant au niveau technique que politique. Son comité de direction politique s'est à ce jour réuni quatre fois, a annoncé l'envoyé de l'ONU.

«Bien que ces progrès soient louables, la mise en œuvre réus-

sie du processus électoral dépendra d'une multitude de facteurs, dont notamment la disponibilité des ressources financières et logistiques nécessaires et l'évolution de la situation sécuritaire», a dit El Ghassim Wane, qui est à la fois représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali. «Le renforcement de l'inclusivité sera également important», a-t-il ajouté.

SOMALIE

L'Unicef met en garde contre la malnutrition aiguë sur fond de hausse de la mortalité infantile

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a formulé mardi une mise en garde sur le fait que la malnutrition avait atteint des niveaux sans précédent en Somalie alors que le nombre d'enfants qui en sont victimes augmente sans cesse.

Chaque minute de chaque jour, un enfant est admis dans un centre de soins parce qu'il souffre de malnutrition aiguë sévère, a déclaré James Elder, porte-parole de l'Unicef. «Les enfants souffrant de malnutrition sévère sont jusqu'à onze fois plus susceptibles de succomber à la diarrhée ou à la rougeole que les enfants bien nourris. Avec de tels chiffres, la Somalie est au bord d'une tragédie d'une ampleur jamais vue depuis des décennies», a-t-il averti dans un communiqué.

D'après l'Unicef, les derniers chiffres des admissions datant d'août montrent

que 44 000 enfants ont été admis pour malnutrition aiguë sévère. L'organisation onusienne a indiqué qu'elle déployait des équipes mobiles pour «trouver et traiter» les enfants souffrant de malnutrition, avec l'objectif d'également atteindre les enfants se trouvant dans des lieux plus difficiles d'accès.

L'Unicef a fait savoir qu'elle avait soigné cette année plus de 300 000 enfants qui souffraient de malnutrition aiguë sévère, et que les camions-citernes d'acheminement d'eau en urgence avaient atteint 500 000 personnes rien que sur les trois derniers mois.

James Elder a souligné que le financement à terme faisait partie des changements critiques nécessaires pour empêcher qu'une famine ne se produise encore et encore. «Quand on parle de la crise que connaît aujourd'hui la Somalie, il est devenu commun d'établir des comparaisons effrayantes avec la famine de 2011 qui avait coûté la vie à 260 000 personnes. Cependant, tout ce que j'entends sur le terrain, de la part des nutritionnistes comme des éleveurs, est que les choses se présentent encore plus mal aujourd'hui», a-t-il déploré.

Xinhua

SGE - C CONGO

Siège social : Avenue cité des 17, Quartier
47 (CEG MATSOUA)

B.P. 212- Brazzaville-CONGO

Tél.: (+242) 22 281 01 56 / (+242) 05 621 01 75.

Société Anonyme avec Conseil D'Administration au Capital de 50.000.000 FCFA

RCCM BZV 07-B- 322, NIU

M2005110000216079

INFORMATION

À

L'ATTENTION DES TIERS

POUR CHANGEMENT

D'ADRESSE



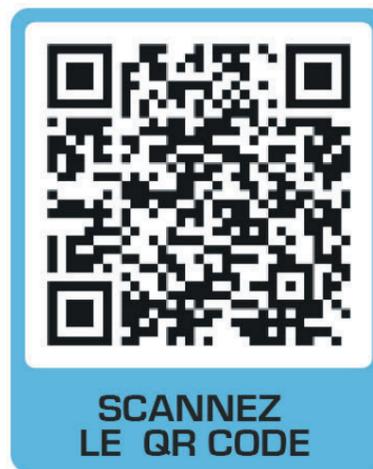
**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

MOBILISATION DES RECETTES PUBLIQUES

La DGI et l'IGF marquent des points

Au cours de la réunion du Conseil des ministres du 14 octobre, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a apprécié à juste titre les performances considérables enregistrées cette année en matière de mobilisation des recettes publiques. Dans son intervention en prélude aux discussions, il a félicité toutes les structures directement impliquées dans ces résultats obtenus par les régies financières, avec une mention spéciale notamment à la Direction générale des impôts (DGI) et à l'Inspection générale des finances (IGF).

Le président de la République a, de ce fait, félicité l'exploit des régies financières. « *Même si la pression fiscale n'est pas encore optimale au regard des standards internationaux, elle se rapproche de plus en plus de la moyenne africaine de 15 à 16%. Le gouvernement devra donc dépasser cette moyenne et atteindre rapidement au moins 20% en élargissant l'assiette fiscale et en digitalisant la taxe sur la valeur ajoutée* », a-t-il fait savoir.

Il reste convaincu que ces performances constituent une opportunité pour le gouvernement de concrétiser les actions socio-écono-

miques de son programme. Cela devrait se traduire logiquement par un accroissement des dépenses infrastructurelles et sociales au profit de la population avec une emphase sur les infrastructures de transport et celles de production et de distribution d'énergie; une exécution des dépenses ayant pour base une planification et une programmation qui assurent une traçabilité ainsi qu'une transparence reflétées dans la comptabilité publique.

Ces performances, sans appel, note le compte-rendu ayant sanctionné ce Conseil des ministres, « *sont le résultat des dispositifs mis en*

place par le gouvernement pour rapprocher la collecte annuelle des recettes publiques de son potentiel fiscal estimé actuellement à près de 20 milliards de dollars américains ».

A cet effet, le gouvernement a été chargé, par l'entremise du Premier ministre, du ministre d'État en charge du Budget et celui des Finances, de profiter de cette opportunité pour décanter de nombreux projets d'investissement dans la construction des infrastructures structurantes pour le développement humain et la relance des entreprises publiques qui souffriraient encore du manque de financement.

Le chef de l'État a fait clairement allusion à la construction du barrage de Katende, à la relance du Chemin de fer Kinshasa-Matadi, à la réhabilitation des groupes G24 et G25 du barrage d'Inga, à l'asphaltage de la route Kananga-Kalamba-Mbuji et à l'aménagement des zones économiques spéciales.

Les ministres sectoriels impliqués ont été ainsi conviés à s'inscrire dans une dynamique des actions gouvernementales coordonnées lors des engagements des crédits budgétaires alloués pour soutenir cet élan de croissance économique et faire ressentir leurs effets sur le quotidien de la popu-

lation congolaise.

Il sied de rappeler que pour la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2022, un dépassement des assignations budgétaires chiffré à 14 807,7 milliards de CDF a été enregistré. Ce qui représente 133% du taux de réalisation par rapport aux prévisions de janvier à septembre attendues de 11 150,3 milliards de CDF et 100,1% de taux de réalisation par rapport aux prévisions annuelles de 14 790,9 milliards de CDF, a informé le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, à la 72e réunion du Conseil des ministres.

Alain Diasso

MINES

Lancement de la séance inaugurale du congrès-exposition de la société de l'industrie minérale

La ville de Marseille, en France, abrite depuis le 19 octobre la séance inaugurale du congrès-exposition de la Société de l'industrie minérale.

Les assises de cette année seront tournées vers les contributions de l'industrie minérale sur la biodiversité et le climat. Cette rencontre internationale réunit plusieurs délégations représentant les pays du monde dont la République démocratique du Congo (RDC). Chaque pays présent y expose ses richesses pour attirer des potentiels investisseurs. Il est prévu également des échanges sur plusieurs sujets portant sur l'industrie minérale, la biodiversité et le climat. Le ministère des Mines va plancher sur les enjeux des mines et carrières de la RDC. Les délégués des différents services spécialisés et ceux du ministère des Mines participent à ces assises.

B.L.

Le ministère se focalise sur l'insertion de la dimension sociale

Les travaux du secteur minier dont l'objectif est la redynamisation des actions de la Chambre des mines afin de renforcer son influence dans les décisions concernant le secteur, se poursuivent. La clôture de ces assises qui se tiennent à Pullman Hôtel de Kinshasa depuis le 8 octobre interviendra ce 20 octobre.



Le premier jour, au nom de la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, le directeur de cabinet, Michel Kibonge, a dans son discours d'ouverture, axé sur le thème, l'activité minière en RDC et ses défis: l'évaluation du Code minier révisé en 2018, a, d'abord, rappelé la disponibilité de la ministre des Mines qui est attentive aux questions liées aux ressources naturelles en République démocratique du Congo ce, suite à la politique du chef de l'État qui s'est engagé à changer les choses au profit de la popula-

tion congolaise. Ensuite, le directeur de cabinet de la ministre des Mines a concentré son allocution sur le fait que le gouvernement via le ministère des Mines est engagé dans la dynamique de poursuivre les mesures d'application de la mise en œuvre des dispositions des documents de référence dans le secteur, il a cité notamment le Code minier et ses mesures d'application sans failles.

Les applications de ce document portent sur l'insertion du volet social de l'exploitation minière précisément

en ce qui concerne les dispositions et les modalités d'octroi des permis de l'exploitation, la participation des personnes physiques de nationalité congolaise au capital social et à la garantie de la stabilité. Il a, par ailleurs, saisi cette occasion pour encourager et demander aux experts participant à ce Forum minier de réfléchir, d'analyser sur tout ce qui sera évoqué en apportant des contributions dans le but d'élever et de changer sensiblement le niveau de vie des Congolais qui comptent beaucoup sur le président de la République et son gouvernement.

Le changement positif, a déclaré le directeur de cabinet de la ministre des Mines, ne peut se réaliser qu'en donnant des propositions durant les travaux. « *cela dépend de l'avenir et la survie de la nation* », a-t-il insisté. Enfin, Michel Kibonge, au nom de la ministre des Mines Antoinette N'Samba Kalambayi présentement dans la suite du président de la République au forum de Londres, a déclaré ouvert le Forum de l'activité minière en RDC et ses défis sur l'évaluation du Code minier révisé en 2018.

Blandine Lusimana

KONGO CENTRAL

Un conflit communautaire latent dans le territoire de Mbanza-Ngungu

Il règne depuis un certain temps un climat délétère dans le Kongo central, précisément dans le territoire de Mbanza-Ngungu où tout un village a été vendu à un tiers, provoquant le déguerpissement des habitants obligés d'aller voir ailleurs. Une situation qui n'est pas sans conséquence puisqu'elle contribue à l'exacerbation des conflits communautaires fragilisant ainsi l'unité et la cohésion sociale que continuent de prôner le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Au village Kimbongo, dans le secteur de Boko, territoire de Mbanza-Ngungu, plusieurs habitants sont sans abri à la suite d'une décision judiciaire ayant abouti à leur délogement après l'achat de tout leur village par un tiers, apprend-on de la cellule de communication de la présidence de la République.

Ainsi donc, plus de soixante personnes et près de trois mille ménages vivant dans les villages environnants n'ont plus accès à leurs champs. Selon des sources sur place, 90 hectares de terres que comprennent le village Kimbongo et ses vestiges ont été achetés par une tierce personne. Une situation qui résulterait d'un conflit foncier qui, jadis, opposait deux familles habitant ce village.

C'est après le procès que la partie gagnante a vendu ses terres et les villageois ont été surpris par une équipe judiciaire, venue exécuter la décision de délogement prise par le tribunal de Grande instance de Mbanza-Ngungu. Les villageois, cités par les mêmes sources, se plaignent de leur sort parce qu'obligés de squatter les rues, sans domicile fixe. L'acheteur, dont l'identité n'est pas encore révélée, disposait de bus et de motos dans lesquels



Domaine de JVL à Nkolo Fuma DR

il les aurait embarqués jusqu'au siège du secteur de Boko. Parmi eux, se trouvaient des enfants et des personnes du troisième âge ayant vécu dans ce village toute leur vie.

Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 14 octobre, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sur un

ton ferme, a rappelé son intransigeance quant au phénomène des conflits communautaires, quelle qu'en soit la nature et l'origine. Le président de la République a été saisi des conflits fonciers nés de l'application des décisions judiciaires et administratives qui se sont soldées par le déguerpissement de la population locale de

ses villages ainsi que par des actes de violence déplorables tels que la destruction méchante des habitations et, plus grave encore, la profanation des cimetières dans le territoire de Mbanza-Ngungu.

Le garant de la nation a souligné le caractère inadmissible de l'usage des pratiques illégales, frisant le banditisme dans les transactions

foncières en milieu coutumier dans certains cas avec la complicité des autorités judiciaires et politico-administratives qui viennent perturber durablement la paix sociale au sein d'une même communauté locale. En dépossédant ainsi les paysans de leurs terres, il est porté atteinte à leurs droits socioéconomiques, a-t-il indiqué.

Aussi a-t-il chargé le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires coutumières et la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux ainsi que le gouverneur de la province du Kongo central de prendre des mesures nécessaires pour faire toute la lumière sur ces faits.

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, a aussi été instruit d'établir les dysfonctionnements éventuels dans le chef des autorités judiciaires et politico-administratives afin de cesser ces pratiques et de rétablir l'ordre public dans le respect des lois de la République. Partant de cette situation déplorable, le chef de l'Etat a chargé tous les gouverneurs des provinces d'activer les mécanismes de prévention des conflits communautaires afin de prévenir et de favoriser la cohésion provinciale.

Alain Diasso



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

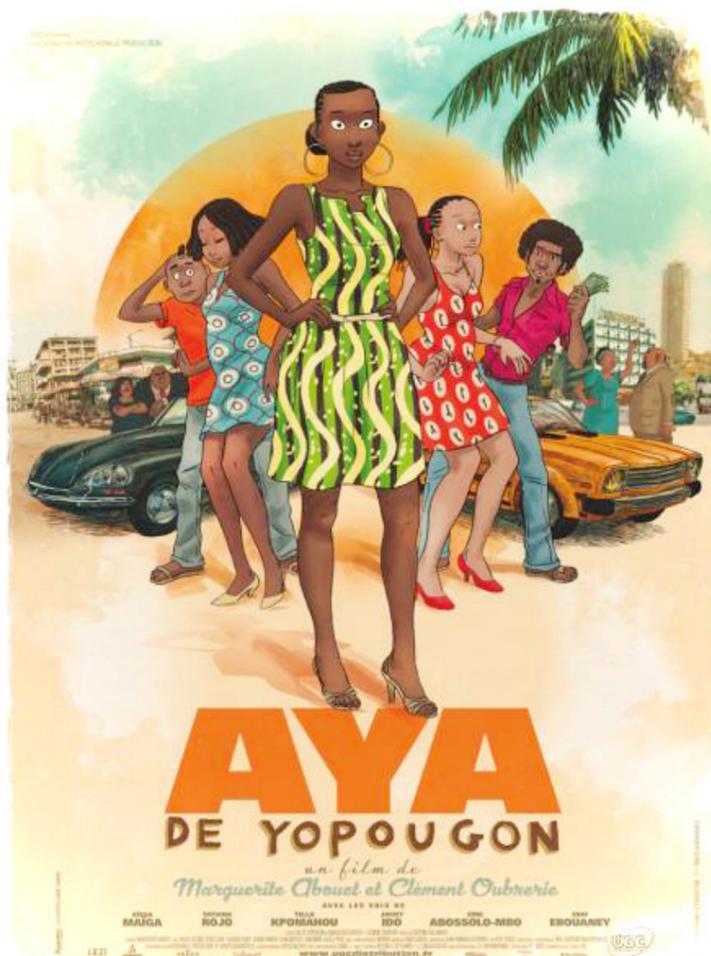
FÊTE DU FILM D'ANIMATION

Célébration de la 21e édition à Brazzaville

Depuis le 4 octobre, la 21^e édition de la fête du cinéma bat son plein à l'Institut français du Congo (IFC). Au menu, trois films programmés tout au long du festival, à découvrir chaque mardi de la semaine.

Depuis près de vingt ans, la fête du cinéma d'animation se développe et fait du mois d'octobre celui de ce genre cinématographique. Chaque année, l'événement se déroule simultanément dans des centaines de villes en France, et dans son réseau culturel à l'étranger en mobilisant plus de deux-cent cinquante lieux culturels comme des cinémas, médiathèques, musées, instituts culturels... ; et éducatifs, à savoir écoles, centres de loisirs... qui organisent diverses activités : projections, ateliers, expositions, rencontres, ciné-concerts. A en croire l'association française du cinéma d'animation qui coordonne le rendez-vous, la fête du cinéma d'animation a pour vocation de sensibiliser les publics et les médias au cinéma « image par image » et de contribuer ainsi à la promotion des films et de leurs auteurs.

En ce qui concerne la célébration de l'événement au Congo, précisément à Brazzaville, l'IFC a mis à disposition du public trois projections en date du 4, 18 et 25 octobre. L'ouverture



avait été agrémentée par le film « Aya de Yopougon » des réalisateurs Marguerite Abouet et Clément Oubrerie. Sorti en

2012, ce film se situe dans les années 1970, en Côte d'Ivoire, à Yopougon, quartier populaire d'Abidjan. Là vit Aya, 19 ans,

une jeune fille sérieuse qui préfère rester étudier à la maison plutôt que de sortir avec ses copines. Aya partage ses journées entre l'école, la famille et ses deux meilleures amies : Adjoua et Bintou, qui ne pensent qu'à aller se pavaner en douce à la nuit tombée dans les maquis. Mais les choses s'altèrent lorsque qu'Adjoua se retrouve enceinte.

Bien que film d'animation, « Aya de Yopougon » est une œuvre qui parle à la fois aux enfants sur la bonne conduite à avoir, mais aussi aux parents sur la nécessité de demeurer rigoureux dans l'éducation de leurs enfants. Ce film fait partie des grands succès africains et ne se déprécie pas en dépit du temps qui passe. Le public brazzavillois a, de ce fait, remercié l'IFC de l'avoir une fois de plus remis au goût du jour en le projetant le 4 octobre dernier.

Le 18 octobre, c'est le film « Le voyage du prince » de Jean-François Laguionie qui était au programme. Aventure fantastique et conte philosophique pour les petits et les grands, le film s'ouvre sur un

vieux prince qui se retrouve perdu sur un rivage inconnu. Blessé, il est recueilli par le jeune Tom et ses parents, deux chercheurs dissidents qui ont osé croire à l'existence d'autres peuples. Le Prince, guidé par son ami Tom, découvre avec enthousiasme et fascination cette société pourtant figée et raide. Pendant ce temps, le couple de chercheurs rêve de convaincre l'Académie de la véracité de leur thèse auparavant rejetée... D'une durée d'environ 1h 16 mn, « Le voyage du prince » est une fiction qui invite à la découverte des autres et de soi.

Pour la clôture de la célébration, le 25 octobre à Brazzaville, de la 21^e édition de la fête du cinéma d'animation, le public aura le plaisir de découvrir ou redécouvrir « La planète sauvage » de René Laloux. Sorti en 1973, ce long-métrage permettra au public d'apprécier l'évolution du film d'animation d'hier à aujourd'hui. Notons que la projection des films a lieu à partir de 18h 00 et l'entrée est libre.

Merveille Atipo

VISA FOR MUSIC

Des formations à l'endroit des artistes

Visa for music lance un appel à participation à l'occasion de sa neuvième édition. Des workshops (moments d'échange et de partage d'expériences et d'expertises) sont dédiés aux artistes, mais aussi aux autres professionnels de la sphère musicale. Les intéressés sont conviés à postuler pour y participer.

Les ateliers porteront sur trois différents sujets : la mobilité, le bilan de positionnement et l'ingénierie du son. Pour participer au workshop sur le bilan de positionnement, il faut être un(e) artiste émergent avec une expérience minimum de trois ans.

En ingénierie du son, il faut avoir une bonne connaissance des techniques de base d'ingénierie du son pour le studio et le live ; étudier l'ingénierie du son ou développer vos compétences en ingénierie du son en autodidacte ; avoir au moins un an d'expérience en ingénierie du son (studio, live, études ou autre), un domaine qui fait partie intégrante dans le développement des industries culturelles et créatives. La formation en ingénierie se fera en deux parties, à savoir ingénierie du son en live au cinéma, la renaissance et ingénierie du son en studio. Pour cela, il faut être disponible pendant les deux ateliers, dix personnes seront formées dans cette catégorie.

Tandis qu'en mobilité, vingt artistes bénéficieront de la formation. L'objectif est de leur offrir des solutions concrètes concernant les actions

à entreprendre pour faire évoluer leur carrière et éviter les obstacles liés à la mobilité. Chaque atelier dispose d'un formulaire d'inscription en ligne. Les candidatures sont ouvertes pour chaque atelier jusqu'au 25 octobre 2022. Pour toute information complémentaire, écrire à : communication@anya.africa.

Visa for music se tient cette année à Rabat, au Maroc, du 16 au 19 novembre. Depuis 2014, il est devenu le premier festival et marché professionnel des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient. Sa mission est de faire découvrir de nouveaux talents et de leur donner une vitrine auprès des professionnels de la culture à l'international pour favoriser la création de partenariats. Chaque année, Visa for music propose un panel de formations afin de compléter son programme et d'enrichir l'expérience du festival. C'est un rendez-vous incontournable pour les artistes et les professionnels de la filière musicale venus du monde entier (agents, maisons de disque, programmeurs, institutions culturelles et fondations, médias et formateurs, etc.).

Rosalie Bindika

APPEL À PROPOSITIONS

ACP-UE Culture appuie les projets des ICC

Le « Programme ACP-UE Culture-Créer en Afrique centrale » lance un appel à propositions pour soutenir les projets de développement des industries culturelles et créatives (ICC) d'Afrique centrale. Pour en bénéficier, les intéressés doivent soumettre leurs candidatures via le formulaire en ligne au plus tard le 22 décembre. Les propositions de projets peuvent être rédigées en anglais, en français, en espagnol ou portugais.

Sont concernées, les organisations légalement enregistrées dans les pays que sont : le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, São Tomé-et-Príncipe et le Tchad. L'appel à projets a pour objectif d'accroître les recettes économiques du secteur créatif, de favoriser durablement la création d'emplois du secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, la reconnaissance et la valorisation des artistes et de leurs œuvres.

L'assistance aux projets contient trois lots : le lot 1 ne concerne que les projets visant à améliorer la création et la production de biens et de services culturels, à soutenir l'accès aux marchés et la diffusion de biens et de services ou à promouvoir l'éducation à l'image chez les publics, en particulier chez les jeunes. Le lot 2, réservé aux projets transnationaux, permet à encourager la mobilité des artistes et des opérateurs culturels et créatifs. Et, le lot 3 intéresse les projets visant à développer des compétences et des outils de soutien aux ICC dans les secteurs bancaires, de finances et de l'investissement en Afrique centrale. Les subventions varient entre 15,000 et 30,000 euros pour les lots 1 et 2, 15,000 et 115,000 euros pour le lot 3. Elles doivent

avoir une durée comprise entre huit et douze mois et devraient être mises en œuvre entre le 1er mars 2023 et le 28 février 2024. Le montant indicatif disponible pour les trois lots est de 1 200 000 euros. Les propositions ne peuvent être soumises que pour l'un des lots.

Pour être éligible, les critères de choix doivent être respectés : la pertinence du projet, la qualité de l'offre financière, la stratégie de communication, le potentiel de l'équipe du projet, l'expérience précédente. Pour plus d'informations sur l'appel à propositions, accéder aux documents de soumission : <https://acp-ue-culture-cac.eu/fr/appels/troisieme-appel>.

Cet appel est une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont la mission consiste à stimuler le potentiel du secteur culturel et créatif ainsi que sa contribution au développement socio-économique des pays ACP. Il est créé en Afrique centrale et mis en œuvre par Interarts, Culture et développement, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, et l'Institut national des arts. Le Centre régional pour les arts vivants en Afrique, Arterial Network et Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique sont les partenaires dudit projet.

R.B.



AVIS AUX USAGERS

Conformément au Code ISPS et dans des mesures de contrôle d'accès au Port autonome de Pointe-Noire, il est demandé à tous les Usagers et à toutes Administrations de bien vouloir transmettre leur demande de badges pour le compte de l'année 2023 à compter du 5 novembre 2022. Le présent avis prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Pointe-Noire, le 14 OCT 2022

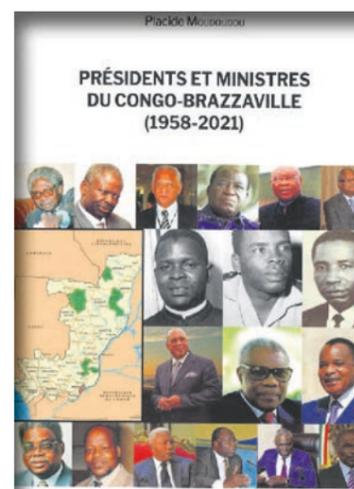
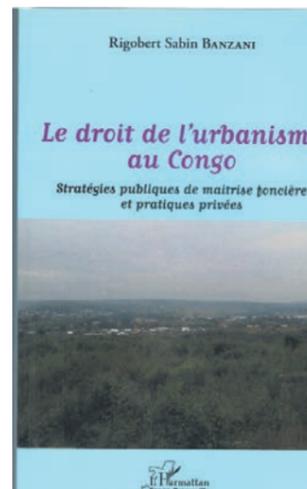
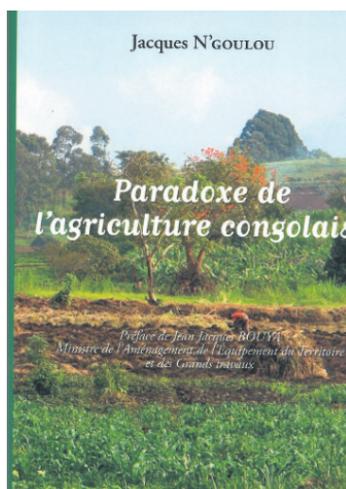
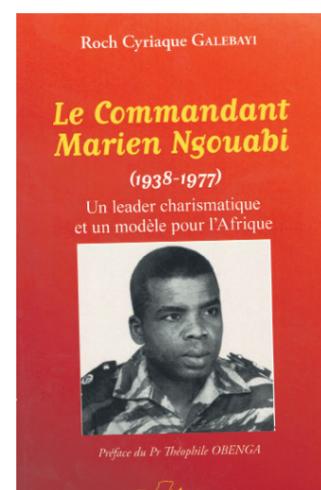
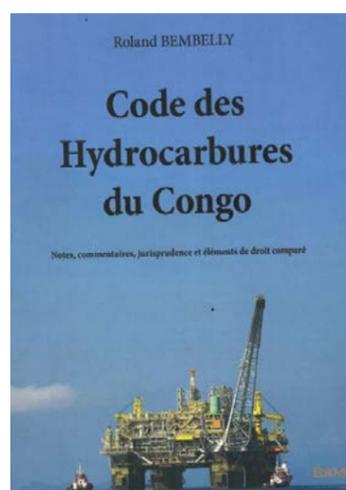
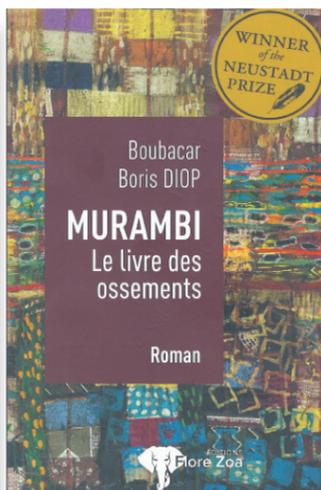
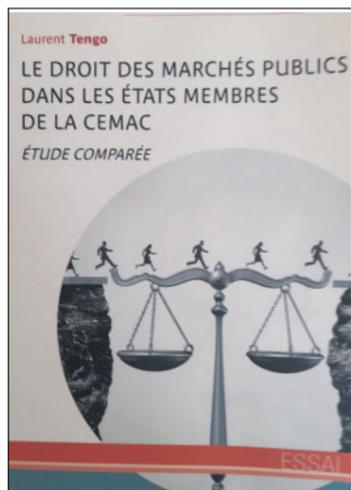
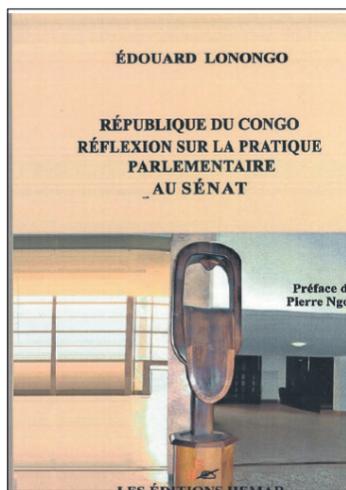
Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire



Séraphin BHALAT



EN VENTE



LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Rotary club Doyen offrira des tricycles aux victimes de la maladie

La remise officielle du don de tricycles du Rotary club Doyen, prévue pour le 22 octobre à la place du Rotary, sise au rond-point Tractafic, entre dans le cadre de la célébration, le 24 octobre, de la Journée internationale contre la poliomyélite.

Depuis plus de trente-cinq ans, le Rotary club international est engagé dans la lutte contre la poliomyélite. A Pointe-Noire, le Rotary club Doyen contribue à cette action par des dons de tricycles. Cette année, pour marquer la célébration de la Journée internationale contre la poliomyélite, ce club prévoit d'offrir trente tricycles manuels aux personnes à mobilité réduite. La cérémonie de remise officielle de ce don se déroulera à la place du Rotary en présence des autorités politico-administratives de la ville. « Auparavant, ces tricycles étaient importés. Mais depuis quelque temps, ils sont montés sur place par une mécanicienne que nous avons formée et qui est responsable de l'atelier », a expliqué Frédéric Breyton, membre du Rotary club Doyen. Par ailleurs, ce club contribue à la promotion des activités génératrices de reve-



nus puisque cet atelier forme des apprentis. « Nous sommes fiers que ce soit une femme qui dirige l'atelier et qui soit notre fournisseur officiel des tricycles », a lancé Frédéric Breyton.

Un streaming en direct pour discuter sur la poliomyélite et la santé de la mère et de l'enfant

Toujours dans le cadre de la célébration de la Journée in-

ternationale de lutte contre la poliomyélite, il est prévu, les 21 et 22 octobre, un streaming en direct de l'événement organisé par le Rotary international et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), «Journée

mondiale contre la polio 2022 et au-delà : un avenir en meilleure santé pour les mères et les enfants».

La conférence prévue à cet effet sera une occasion de discuter avec le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, et Jennifer Jones, présidente du Rotary, de l'éradication de la polio et de son importance pour la santé mondiale ainsi que du potentiel de solutions locales pour améliorer la santé mondiale, notamment en ce qui concerne la santé maternelle et infantile.

Notons que c'est depuis 1985 que le Rotary international est engagé dans la lutte contre la poliomyélite avec le lancement, cette année là, du programme PolioPlus. Il est devenu membre fondateur de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite en 1988.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROFESSIONNALISATION DU CHAMPIONNAT CONGOLAIS

La société United World doit encore convaincre

La société United World SA a discuté, le 18 octobre, avec l'ensemble des acteurs du football congolais, sur les axes à développer pour professionnaliser les championnats nationaux des Ligues 1 et 2.

L'accord qui a été négocié entre le ministère des Sports et la société United World SA a été soumis au Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour approbation. Mais la Fécofoot, n'ayant pas voulu prendre seule la responsabilité de le conclure, a demandé l'avis des clubs et d'autres partenaires.

Au cours de la première réunion, la société a exprimé sa volonté de faire rentrer d'ici à la saison 2022-2023 les clubs congolais dans une autre dimension. Professionnaliser le championnat vise, entre autres, à améliorer le niveau sportif des clubs, à moyen et à long terme, afin qu'ils soient compétitifs en compétitions africaines; le niveau de la sélection nationale; de tirer la ligue 2 vers le haut.

Les clubs n'ont pas refusé catégoriquement les propositions faites par United World sur la démarche visant à professionnaliser le championnat. Mais ils ont souhaité établir des échanges en permanence avec la société sur les aspects qui n'ont pas été bien clarifiés avant de valider le projet. Selon eux, la société en charge de professionnaliser le championnat aurait d'abord dû faire le diagnostic sur le football congolais avant de proposer des solutions. La réalité du terrain a visiblement pesé sur la balance.

« Ce n'est pas du jour au lendemain que les choses vont se faire. Nous les avons écoutés, avons échangé sur les aspects qui ne nous semblaient pas très clairs. On en sort sans nul doute avec quelques informations mais pas au point d'arracher l'adhésion totale des clubs. Il faut continuer à travailler. Nous avons tous envie



Les responsables de la société United world SA présentant leur vision à la Fécofoot et aux clubs/Adiac

que les choses avancent. Nous avons envie que demain les stades se remplissent de nouveau, que nos clubs rayonnent au niveau continental et que l'équipe nationale retrouve ses couleurs. Cela passe par le développement du football national. Mais ce n'est pas à n'importe quelle condition

par United World et le ministère et qui associe les clubs et la fédération. Il faut poursuivre les échanges jusqu'à ce qu'on arrive à un modèle qui va satisfaire tout le monde. Ils ont présenté leur ambition pour le football congolais mais celle-ci ne peut pas dépasser la nôtre

sant quelques pistes. La première, avec quatorze clubs en aller et retour dont elle souhaite à terme créer un événement autour en organisant un play off avec les quatre premiers. La seconde, suggérer une autre formule à douze clubs avec des plays off au terme des vingt-deux journées. « Les six pre-

du championnat. Une autonomie financière permettra, d'après eux, de rendre le championnat plus pérenne pour quelques années. L'augmentation des moyens financiers des clubs a été évoquée dans la mesure où la professionnalisation du championnat pourrait être un moteur économique et aussi une source de création d'emplois.

Sponsoring cité parmi les sources de revenus

Le sponsoring, ont-ils précisé, doit être la première source de revenus du championnat. C'est ce qui va faire que le championnat soit une réussite au niveau financier. Car le football n'existe pas sans sponsoring. Ils ont insisté sur l'augmentation des moyens financiers de tous les clubs congolais afin que chacun d'eux puissent se développer et avoir les moyens financiers et techniques pour pouvoir former les jeunes qui sont l'avenir du football congolais.

Les engagements pris consistent à doter en équipement tous les clubs (entraînement et match) et augmenter les revenus des clubs de la Ligue 1 à hauteur de 18 millions FCFA pour les frais de participation. L'équipe championne recevra un chèque de 80 millions et les autres équipes engagées seront primées en fonction de leur classement. Les frais de transport des équipes seront à la charge de l'organisation qui compte, par ailleurs, apporté un soutien financier à hauteur de 80 millions pour les clubs de ligue 2 et 35 millions pour les ligues départementales. Entre les chiffres proposés et la réussite du projet, les clubs s'interrogent.

James Golden Eloué

« Les six premiers du classement s'affrontent pour le titre et les six derniers s'affrontent en mini championnat pour le maintien »

», a commenté Francky Loemba, le président de l'AS Cheminots, au terme de la rencontre. Selon lui, les échanges doivent se poursuivre pour déterminer ensemble un modèle qui peut satisfaire toutes les parties impliquées.

« L'intention est noble mais il faut qu'on réunisse les conditions. Je me réjouis déjà qu'il y ait cette volonté manifestée

parce que nous sommes les acteurs de terrain. C'est nous qui vivons le football au quotidien, donc il faut qu'on arrive à trouver une synergie afin de permettre au football congolais de se développer et de se pratiquer comme il y a quelques années », a-t-il ajouté.

La société souhaitait modifier la formule du championnat en propo-

mières du classement s'affrontent pour le titre et les six derniers s'affrontent en mini championnat pour le maintien », a précisé United World.

Pour le renouveau du football des Ligues 1 et 2, les responsables de la société ont insisté sur l'augmentation significative des moyens financiers qui seront levés pour permettre d'améliorer la qualité

TOUR DE CADRAGE

La Passe, le prochain adversaire des Diablies noirs

Les affiches du tour de cadrage ont été dévoilées à l'issue du tirage au sort qui a eu lieu le 18 octobre au Caire par la Confédération africaine de football. Les Diablies noirs, l'unique représentant congolais encore resté en lice, héritent d'un tirage abordable.



Tirage abordable pour les Diablies noirs/Adiac

Les Diablotins seront reçus le 2 novembre par les Seychellois de La Passe à l'aller avant de le recevoir le 9 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat pour une qualification dans la phase de poules que les récents vainqueurs de la Coupe du Congo n'ont jamais disputé. Ils évitent ainsi les adversaires comme TP Puisse Mazembe de Lubumbashi, Cape town City d'Afrique du Sud (tombeur de l'AS Otohô au premier tour), Flambeau de l'Est du Burundi, Djoliba du Mali, US Monastir de la Tunisie, Plateau United du Nigeria, Al Ahli Tripoli de Libye, AS Nigelec du Niger, Asko Kara du Togo, Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, Royal Léopards d'Eswatini, Young Africans de la Tanzanie, Rivers United du Nigeria. Sur le papier, les Diablies noirs sont les favoris car le représentant seychellois a été

éliminé de la Ligue africaine des champions après avoir encaissé quinze buts lors de sa double confrontation face aux Sud africains des Mamelodi Sundowns au deuxième tour préliminaire de la prestigieuse compétition. Au match aller, La Passe s'était inclinée 1-8 avant de tomber lourdement 1-7 au retour. Attention à un excès de zèle pour les jaunes et noirs. Ce sera une autre paire de manche. La Passe a dû revoir les copies de ses faiblesses pour ne pas se présenter face aux Congolais en victimes résignées.

Les Diablies noirs devraient jouer cette rencontre avec la même énergie afin d'intégrer la phase de poules. Le football congolais gagnera davantage de points dans sa mission de reconquérir les places perdues.

J.G.E.